



Working Paper Series on
Rural-Urban Interactions and Livelihood Strategies

WORKING PAPER 6

**Potentialités et conflits dans les zones péri-urbaines:
le cas de Mopti au Mali**

par
Groupe Recherche/Actions Pour le Développement

ISBN: 1-84369-039-X

Human Settlements Programme
IIED
3 Endsleigh Street
London WC1H 0DD

Tel: (44) 207 388 2117
Fax (44) 207 388 2826
E-Mail urban@iied.org
Web: www.iied.org

Octobre 2001

RURAL-URBAN INTERACTIONS AND LIVELIHOOD STRATEGIES SERIES

WORKING PAPER 6

**Potentialités et conflits dans les zones péri-urbaines:
le cas de Mopti au Mali**

Par le Groupe Recherche/Actions pour le Développement

**Octobre 2001
ISBN 1-84369-039-X**

**International Institute for Environment and Development (IIED)
3 Endsleigh Street, London WC1H 0DD, United Kingdom
Tel: (44) 020 7388 2117
Email: urban@iied.org
Website: www.iied.org**

Table des Matières

1.	Introduction	2
2.	Méthodologie	2
	Outils utilisés	3
	Contraintes méthodologiques	3
3.	Présentation de la zone de Mopti	4
	Aspects géographiques	4
	Aspects historiques	4
	Situation institutionnelle et administrative	6
	Aspects démographiques	7
4.	Barbé	7
	Systèmes de production	7
	Impact de la dynamique spatiale urbaine sur les systèmes de production	10
	Interactions socio culturelles	12
	Interactions foncières	13
5.	Bargondaga	15
	Systèmes de production	15
	Impact de la dynamique spatiale urbaine sur les systèmes de production	19
	Interactions foncières	20
6.	Conclusion	20
	La réalité et les impacts de la dynamique spatiale urbaine sur les systèmes de production à Barbé et à Bargondaga	21
	Les potentialités et les contraintes des filières	22
	Impact de la dynamique urbaine sur le social et le culturel	22
	Dynamique urbaine sur la situation institutionnelle et administrative	23
	Ouvrages Consultés	24

Remerciements

Cette étude de cas a bénéficié du financement de la Commission européenne, du Centre de recherches pour le développement international (Ottawa), de l'Agence suédoise pour le développement international, de la Direction du développement et de la coopération (Suisse). Les auteurs expriment leur reconnaissance pour le soutien octroyé. Toutefois, les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne traduisent pas nécessairement celles des agences ci-dessus.

1. Introduction

Les rapports entre les villes et leurs environnements ruraux ont fasciné plus d'un par la nature, l'intensité et la complexité des relations qui caractérisent ces deux mondes différents, quelquefois en situation conflictuelle mais aussi souvent complémentaire. Ce même phénomène se rencontre au Mali où la population urbaine prend de plus en plus d'importance: entre 1960 et 1976 elle s'est accrue de 6,1% (suite à la migration impulsée par la sécheresse) et de 4,5% entre 1976 et 1987 alors que l'augmentation de la population rurale est passée pour la même période de 1,8% à 1,2%. (République du Mali, DNSI 87, 90, 91, 98). Aussi, le périurbain constitue-t-il un lieu d'observation privilégié pour comprendre les mécanismes de cette transformation afin d'en amortir les chocs et en amplifier les bienfaits.

Ce rapport présente les résultats d'une étude de cas des liens entre milieux rural et urbain dans les villages de Barbé et Bargondaga, situés dans la zone périphérique de Mopti. Une étude parallèle à la présente a été conduite dans les villages de Dialokorodji et Baguinéda, aux alentours de Bamako. Les deux études de cas ont été réalisées entre mai 1999 et janvier 2001.

L'étude a pour objectif général une meilleure connaissance des dynamiques péri-urbaines au Mali par l'identification des différents types d'interactions entre les milieux urbain et rural. Les objectifs spécifiques sont:

- (a) étudier les interactions sociales et économiques autour des centres urbains, et analyser les conséquences de ces interactions sur les systèmes de production, notamment la production agricole y compris sa commercialisation, les filières principales, les créneaux porteurs d'emplois et les flux d'investissements, tant à l'intérieur des périmètres urbains que dans les zones immédiatement avoisinantes; et examiner leur impact sur les différents groupes sur la base du revenu, l'appartenance ethnique, l'âge et le genre; et
- (b) étudier les interactions concernant le foncier autour des centres urbains, notamment analyser la trame foncière et identifier les interrelations dynamiques liées à l'accès à la terre en fonction du cadre institutionnel et juridique (coutumier et moderne) et des acteurs sociaux impliqués (citadins/ruraux, nantis/démunis, hommes/femmes)

2. Méthodologie

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude est sous-tendue par un double souci; le premier porte sur la constitution d'une équipe multidisciplinaire et intégrée; le second consiste en une implication totale de la population du péri-urbain considérée et de son encadrement durant toutes les phases de la recherche.

La constitution d'une équipe multidisciplinaire intégrée se traduit par l'animation d'une série

d'ateliers (de lancement, de détermination de thèmes et d'outils méthodologiques) qui regroupent des chercheurs venus de tous les horizons scientifiques (sociologie, droits, spécialités des sciences zootechniques et agricoles, géographie) et couvrant en même temps la zone de Bamako et celle de Mopti. Une formation de mise à niveau méthodologique en matière d'outils d'investigation participatifs a été organisée à l'intention de tous les chercheurs. En outre, à la fin de chaque étape de la recherche les chercheurs se retrouvent pour jauger ce qui a été fait, les faiblesses décelées et planifier les actions à venir.

L'implication de la population des sites de la recherche a eu lieu à deux niveaux: celui des outils utilisés et celui de l'usage systématique d'ateliers de restitution et de validation des résultats.

Outils utilisés

La MARP, les questionnaires et la recherche documentaire constituent les outils principaux de cette recherche. Au niveau de la MARP, des outils tels que le profil historique, la carte des ressources, le profil des activités, le profil accès contrôle, le diagramme de Venn, le diagramme de polarisation, le diagramme système ont été appliqués. Ils ont permis non seulement de débrider le contact avec les populations mais aussi de cerner la réalité du péri-urbain tant sur le plan historique, législatif, foncier, socio-économique que sur celui des systèmes de production.

En plus de ces outils qualitatifs, l'équipe a mis au point un questionnaire individuel pour un échantillon restreint afin d'approfondir les données collectées. Le but du questionnaire était de réaliser 60 entretiens individuels dans chacun des 2 sites soit au total 120 entretiens, chaque personne interrogée représentant une famille. Les personnes choisies devaient équitablement se répartir par genre, entre trois niveaux de richesse (nanti, aisé et pauvre) et quatre catégories sociales : chefs de familles, épouses de chefs de familles, cadets sociaux hommes (fils ou frères du chef de famille) et cadets sociaux femmes (jeunes filles). Pour chaque niveau de richesse, il fallait donc désigner 5 chefs de familles, 5 épouses de chefs de famille, cinq femmes et cinq hommes cadets sociaux, soit 20 personnes.

Un comité de personnes ressources, mis en place à l'issue d'une réunion préparatoire organisée dans chaque site pour présenter l'objet et les modalités de l'enquête par questionnaire, a été chargé d'opérer la sélection en fonction des critères précédemment cités : catégorisation des familles et, à l'intérieur de chacune d'elles, désignation nominale des individus devant subir l'administration du questionnaire. Chaque personne sélectionnée a été préalablement informée par les personnes ressources.

L'étude a aussi compris une étude de la filière pêche à Bargondaga, qui a été conduite avec les outils suivants :

- un guide d'entretien pour les producteurs, centré sur l'organisation et les contraintes du système de production, y compris la transformation et la commercialisation ; et
- un guide d'entretien pour les commerçants centré sur les modes d'approvisionnement, l'écoulement et les principaux marchés concernés.

L'étude a également compris l'usage systématique des ateliers de restitution et de validation avec les populations de Barbé et de Bargondaga. Ces ateliers ont constitué un espace où la problématique du péri-urbain (son existence physique, sa réalité institutionnelle, ses

problèmes socio-économiques et son devenir) a été débattue non seulement par les scientifiques et les administrateurs mais aussi et surtout par les populations péri-urbaines, hommes et femmes.

Contraintes méthodologiques

Le caractère apparemment lourd de l'approche (par le nombre des chercheurs impliqués même si certains se sont décrochés en cours de route) et l'administration ponctuelle (en 2, 3 jours) mais lourde des outils ont pu quelque peu dérouter nos interlocuteurs sur les objectifs réels de la recherche. En outre, l'administration des outils à des moments surchargés des calendriers agricoles des populations a posé en certains endroits et à certains moments des problèmes de mobilisation.

3. Présentation de la Zone de Mopti

Mopti, bien que différente des villes historiques comme Djenné et Ségou, a connu un essor formidable depuis la période coloniale qui en a fait un chef lieu de centre administratif, ce qui a favorisé le développement des échanges tant avec l'intérieur du pays qu'avec les pays voisins.

Aspects géographiques

Dix zones agro-écologiques caractérisées par une certaine homogénéité des substrats et une définition des vocations agricoles en fonction des unités taxonomiques de sol/végétation composent la région de Mopti. Ce sont les zones agro-écologiques du Sourou, du Séno Bankass, du Plateau, du Delta Central, du Mema Dioura, du Séno Mango, du Gourma, du Bodara, de la Zone Lacustre et du Méma Sourango soit à peu près 85000 Km². De ces 10 zones agro-écologiques, seule la zone du Delta Central (16000 Km²) accueille nos deux sites, à savoir Bargondaga et Barbé. Si Bargondaga et son terroir sont entièrement pris dans le Delta, une partie du terroir de Barbé mord la zone agro-écologique du plateau (11000 Km²).

La Région s'étend de 5°42' à 0°45' de longitude Ouest. De l'extrême Sud à l'extrême Nord, elle va de 13°10' à 16°13' de latitude Nord. Pour un tel gradient de latitude, les pluviosités sont très hétérogènes. Le Delta Central et le Plateau, avec une pluviométrie moyenne de 663 mm/an, sont des zones aux potentialités élevées pouvant jouer un rôle attractif très important.

La Région de Mopti est aussi caractérisée par l'existence du delta intérieur du Niger alimenté par le fleuve Niger et son affluent, le Bani. Le régime des eaux (flux et reflux) est la cause d'inondation de la zone. La hauteur et la durée de la submersion ainsi que les surfaces inondées conditionnent les possibilités de productions agricoles (pêche, élevage, culture), et l'intensité et la direction des mouvements de la population. Ici également, le delta intérieur, par sa position, est la zone agro-écologique qui reçoit le plus d'eau et présente le plus de surfaces inondées (soit 12593 Km² en crue normale, 6006 Km² en crue basse).

L'existence d'un capital ligneux et sa préservation sont liées autant à des phénomènes d'ordre naturel (type de sol, pluviométrie) qu'anthropiques (population humaine, occupation, éducation). La 5e Région présente ainsi des zones très boisées (le Sourou, le Séno Bankass, le Plateau, le Gourma, le Méma Dioura, le Séno Mango, la zone lacustre) et d'autres peu

boisées (le Delta Central, le Bodara, le Mema Sourango). Cependant seul le Delta importe du bois des autres zones (bois de chauffe, bois d'œuvre et de service). La faiblesse de sa production ligneuse d'une part, la densité de sa population et les activités de production y développées (pêche-fumage et brûlage du poisson) d'autre part expliquent cet état de fait.

Aspects historiques

Les aspects historiques de la Région sont ceux du Mali en général, et sont liés à trois grandes périodes: l'avènement de la Dina au 19^e siècle, la période coloniale et enfin les années d'indépendance.

La Dina

Cette période se caractérise par l'organisation sociale des populations (la sédentarisation des populations d'éleveurs), par la pacification de la région (mise au frein des razzias et des luttes intestines), par l'organisation technique de la production (la division du Delta en territoires agro-pastoraux, la division du troupeau en *bendi* (troupeau laitier), *dunti* (infime partie du troupeau laitier gardée au village pendant la transhumance), et *garci* (gros du troupeau en mouvement perpétuel à travers et au-delà du Delta)), par le développement et l'imposition d'une idéologie socio-religieuse dont la manifestation la plus importante est l'ouverture des écoles coraniques à travers le Delta.

L'agriculture, l'élevage et la pêche y connurent un épanouissement qui s'expliquerait essentiellement par la limitation des compétitions et concurrences entre ces trois activités. Il faut noter néanmoins que si la création d'un de nos villages échantillons (Barbé) est antérieure à l'avènement de la Dina, la constitution du second village (Bargondaga) interviendra beaucoup plus tard avec la colonisation française.

La colonisation

Avec la prise de Djenné par Louis Archinard le 12 avril 1893 et celle de Mopti et de Bandiagara par le même Archinard le 18 avril 1893, un système monétaire, le régime des travaux forcés et la conscription militaire furent imposés graduellement mais fermement ici comme partout au Soudan (Brock et Coulibaly, 1999). Une administration militaire d'abord, civile ensuite fut mise en place avec l'imposition de nouvelles institutions tant administratives que socio-économiques comme les sociétés indigènes de prévoyance et les coopératives

La colonisation a également créé ou renforcé les mouvements individuels des populations au détriment des mouvements de groupes. Les travaux forcés et les conscriptions militaires éloignent les jeunes gens du village pour la mise en œuvre des programmes de travaux publics et la construction de routes. Beaucoup d'individus, surtout les hommes, sont poussés hors de la région et du pays à la recherche des liquidités imposées pour le règlement des impôts ou simplement pour fuir une certaine forme d'embrigadement.

D'un point de vue agricole, les modifications introduites ont porté sur le foncier agricole (confirmation de la maîtrise des terres par le groupe peul), le développement de l'élevage (en matière de prophylaxie et de traitement), surtout du mouton du Macina pour la laine. Les actions sur la riziculture (introduction de la charrue) et autres se sont manifestées tardivement avec le fonctionnement de quelques rizeries (Kara/Diafarabé, Kotaka).

D'un point de vue socioculturel, l'avènement des écoles et des dispensaires dans les centres administratifs, quoique d'apport inestimable, n'a pas entraîné une modification en profondeur des habitudes et comportements des populations de la région.

Les années d'indépendance

Les trois périodes principales correspondent en gros au régime socialiste de Modibo Keita à l'Etat militaire de Moussa Taoré et à l'expérience démocratique depuis 1991. La première période, en libérant l'accès à la terre à travers sa collectivisation, a mis à mal le système traditionnel de tenure foncière, a amplifié le mouvement d'exode en dehors de la région, et a réduit les échanges commerciaux entre la région et l'extérieur. A côté de tout ceci l'élevage, l'agriculture et la pêche ont connu toutefois un bond quantitatif exceptionnel grâce à une conjoncture pluviométrique favorable et au renforcement de l'encadrement technique. Le développement des écoles et des centres de santé (dispensaires) a été fort remarquable.

La deuxième période a surtout vu la mise en place dans la région des opérations de développement et d'encadrement des producteurs (Opération de Développement de l'Elevage, Mopti ; Opération Riz Mopti ; Opération Pêche Mopti), l'avènement des chantiers de grands travaux tels que la route Sévaré-Gao, la libéralisation des échanges commerciaux, et donc une multiplication des mouvements de la population et des biens. Cette période a connu aussi une intervention massive dans les zones rurales des ONG tant nationales qu'internationales avec des rôles d'animation, d'encadrement et de formation, notamment suite à la sécheresse des années 1980.

La troisième période quant à elle tout en entretenant certaines opérations de développement rural s'est surtout fait remarquer au plan institutionnel par la mise en œuvre de la décentralisation avec l'émergence d'un très grand nombre de communes urbaines et rurales (107 communes rurales et 5 communes urbaines dans la Région).

Ces trois périodes ont en commun l'absence presque totale de tissu industriel dans la Région. Font exception deux rizeries durant la période coloniale, une troisième avec l'avènement de l'Opération Riz, une usine de transformation de poisson à Mopti non fonctionnelle depuis des lustres. Kossam Mopti, une unité de transformation du lait a bien vu le jour en 1987/88 mais tombe de plus en plus en décrépitude. La Région de Mopti, et avec elle sa capitale Mopti Sévaré, sont donc restées dans leur système de production comme dans leur mode d'échange plus rurales qu'urbaines.

Situation institutionnelle et administrative

Jusqu'en 1996, la Région de Mopti se composait de huit cercles et de 55 arrondissements auxquels il fallait ajouter la commune de Mopti Sévaré. Avec la loi N°96-059 du 4 novembre 1996, les 55 arrondissements ont été remplacés par 107 communes rurales et 5 communes urbaines dont celle de Mopti, toutes dirigées par un conseil municipal élu. Ainsi, l'esprit et le contenu de la gestion de ces unités administratives ont profondément changé. Ceci est surtout le cas de Barbé, qui relevait pour ses affaires administratives de l'Arrondissement Central de Mopti (dont le chef lieu est situé à quelque 14 km de la ville) et se trouve désormais lié à Sokoura, commune rurale (dont les bureaux se situent à quelques 4 km). Si Barbé garde encore son chef de village - et le conseil de village- pour la gestion des affaires du village dans - et par rapport à - la commune de Sokoura, Bargondaga par contre a été incorporé à la

commune urbaine de Mopti et n'a d'un point de vue administratif qu'un conseiller de sous quartier de Komoguel, ce qui l'exclut en principe de la gestion et des décisions à prendre au niveau de la commune urbaine de Mopti.

Dans cette nouvelle situation institutionnelle, Barbé comme Bargondaga ont légalement peu de poids dans la gestion tant administrative que technique de leur localité et de leur environnement. La commune peut les consulter si elle le désire mais sans obligation. Une telle situation pourrait dégénérer, entre autre, dans la gestion du foncier tant rural qu'urbain où la commune armée de ses prérogatives légales pourrait mettre en mauvaise posture les pratiques coutumières encore en vigueur dans ces deux villages péri-urbains.

Ceci dit, il n'en demeure pas moins que l'existence d'un certain nombre d'institutions traditionnelles (le conseil de village mais aussi les associations de jeunes et de femmes), la présence d'organisations non gouvernementales - tant locales que nationales- et le concours de certains services (para) publics permet à ces villages de jouer un rôle actif sur le plan de la mise en œuvre institutionnelle et administrative.

Aspects démographiques

La situation carrefour de Mopti entre un certain nombre de régions du pays (Ségou, Gao, Tombouctou), sa position limitrophe entre deux pays étrangers, Burkina et, jusqu'en 1977, Mauritanie, ainsi que son histoire et son économie ont fait de la Région de Mopti un melting pot des populations. Différentes ethnies comme Peuls, Bambara, Malinké, Sonrai, Kel Tamacheq, Maures, Mossi, Dafing, Bobo s'y rencontrent, en proportions plus ou moins importantes selon les zones.

La Région comprend quelques 1 500 000 âmes dont quelques 85 000 habitants pour l'agglomération Mopti Sévaré. Ceci correspond à une densité moyenne de 14,6 hab/km². Dans les deux zones qui nous intéressent, le Delta Central et le Plateau, la densité moyenne est respectivement de 18,1 et 27,2 hab/km². Suivant les périodes de l'année ces chiffres peuvent augmenter vertigineusement. En effet, la configuration géographique de la 5e Région (zone inondée/zone exondée, plaine/plateau) favorise la complémentarité d'un certain nombre d'activités et un brassage des populations grâce au mouvement pendulaire qu'impriment les saisons aux activités de production.

Dans les deux zones agro-écologiques qui abritent nos villages échantillons, à savoir le Delta Central et le Plateau, l'habitat en agglomérations importantes concentrées est privilégié par rapport aux habitats en nébuleuse (typiques du Séno) ou éclatés en campement (comme au Gourma). Bargondaga (510 h dont 420 actifs), dont le terroir est coincé entre le fleuve et les casiers de l'ORM, a une densité plus élevée que Barbé. L'ethnie Bozo y domine largement (71%) à côté de plusieurs autres ethnies dont les principales sont les Bambara, les Sonrai, les Bellah, les Peuls, et les Dogons. D'après le questionnaire quantitatif, 46% des personnes mariées forment un ménage polygame et se trouvent assez souvent concentrées dans de grandes familles: 25% des groupes familiaux co-résidents ont plus de 16 personnes.

A Barbé la population, relativement âgée (49% de la population a plus de 40 ans) est de 1593 habitants dont 956 actifs. L'ethnie Bambara domine (80%) avec plusieurs autres ethnies, notamment les Dogons. D'après le questionnaire quantitatif, 32% des familles sont polygames et 28% comptent plus de 16 personnes.

4. Barbé

Systemes de production

Les systèmes de production agricoles et agro pastorales de Barbé sont ceux rencontrés dans la Région de Mopti en général. Cependant, l'histoire du village, la composition ethnique de ses habitants et la nature agro écologique du site induisent des nuances, voire des différences importantes dans la nature et le processus de production de ces systèmes. Ceci concerne notamment l'importance relative des cultures irriguées, des cultures sèches et des activités pastorales.

Les systèmes de production en vigueur

Le terroir de Barbé se présente en espace d'habitat et en espace de production. L'espace de production comprend des sous espaces - la zone inondée et la zone exondée - et est traversé par deux pistes de transhumance dont la plus grande de la région, celle allant de Douentza à Sofara. La trame agropastorale apparaît en filigrane des principaux systèmes agricoles en vigueur: la riziculture pratiquée dans la zone inondée, les cultures non irriguées (céréales, arachide, niébé) de la zone exondée, et le maraîchage. La riziculture est en submersion contrôlée dans les casiers aménagés de l'Office Riz. La zone exondée, plus vaste, se caractérise par une exploitation extensive des céréales (mil, sorgho), une exploitation plus intensive des produits maraîchers, une exploitation pastorale (pâturages et points d'abreuvement) au profit d'un certain nombre de troupeaux dont une partie importante est étrangère au site.

Le système de production agro-pastorale présente deux aspects : le premier est l'intégration de l'élevage au développement agricole, par exemple par l'usage de la charrue avec 125 bœufs de labour à Barbé. Le deuxième, plus souvent la règle au niveau du producteur isolé, est l'élevage de quelques – ou plusieurs - vaches laitières dont la gestion est confiée à quelques exceptions près à d'autres personnes, du terroir ou non. L'inverse peut se rencontrer chez les quelques éleveurs peuls installés à Barbé exploitant quelques parcelles agricoles à côté d'une pratique massive de l'élevage.

Les autres pratiques - pêche villageoise, exploitation ou vente de bois – sont des sources importantes d'appoint. Toutefois, elles ne peuvent être considérées en tant que systèmes de production étant donné le nombre limité des acteurs impliqués et l'absence d'un processus de production organisé. Ces activités ont aussi lieu principalement en dehors de l'espace de Barbé.

Les principales filières et les créneaux porteurs

Les principales productions à Barbé sont les céréales (riz, mil, sorgho, niébé, arachides, produits maraîchers), la production animale (bétail sur pied essentiellement, produits laitiers), les produits forestiers (charbon, bois, burgu). Les services offerts comprennent le transport par charrettes et la médecine traditionnelles.

De tous ces produits, seul le riz semble constituer une option sérieuse dans la constitution

d'une filière à cause des conditions de sa production. En effet, la submersion contrôlée telle que pratiquée par les aménagements de Mopti Sud (Office Riz), le recours aux techniques culturales (faucardage, labour profond, labour de saison, engrais, semences sélectionnées) permettent en principe une bonne production de riz dont l'organisation, l'enfermeage, le transport et la commercialisation pourraient constituer les maillons importants d'une bonne filière.

Cependant, le faible niveau de productivité (entre une tonne et 1 tonne et demi par hectare), le manque d'organisation de sa commercialisation, la non maîtrise de la production qui fluctue énormément en fonction des années font qu'il est difficile de retenir le riz comme une filière porteuse à Barbé, malgré l'effort et l'apport de l'ONG Sasakawa, de la BNDA et de la Chambre d'Agriculture.

Les produits céréaliers sont dans des conditions plus précaires que celles du riz : la production aléatoire liée à la pluviosité et la productivité faible (0,8t/ha) en font essentiellement une production d'autosubsistance. Ces mêmes caractéristiques se retrouvent au niveau des produits maraîchers où les contraintes de production, notamment le manque de parcelles maraîchères adéquates et le manque d'eau, sont importantes. Quant aux produits forestiers, ce sont surtout des produits d'extraction d'autres terroirs limitrophes à Barbé. Ne maîtrisant ni la production, ni la commercialisation (la quantité transportée par charrettes est très faible par rapport à ce qui est déversé quotidiennement par des camions de 10t à Mopti/Sévaré), c'est une filière qui, si elle existe, échappe à Barbé.

Les produits animaux (animaux sur pied, produits laitiers) échappent à Barbé : d'un point de vue ethnique et professionnel, la population de Barbé n'est ni habilitée pour la production et le commerce du bétail sur pied (une seule famille de chevillards à Barbé), ni pour ceux du lait, malgré la présence de l'unité de transformation du lait de Kossam Mopti. Sokoura, Paré d'une part, Horé Guende d'autre part accaparent cette filière.

Barbé constitue par contre un maillon important de la filière mil/sorgho qui va de Bankass à Mopti en passant par Somadougou. Les femmes de Barbé dans le négoce, les hommes dans le transport à moindre coût par les charrettes ont acquis à ce niveau une expérience valable. Une meilleure organisation permettant de maîtriser les prix et d'amoindrir les risques peuvent faire d'eux des relais incontournables dans l'exploitation des filières céréales de la région.

Les flux d'investissement

Les fonds publics dont Barbé a pu bénéficier ont transité par l'Office Riz. Cet organisme paratatique, à travers la BNDA assurait à l'Association Villageoise de Barbé des prêts en équipements agricoles (moyens de productions, intrants, semences). Cependant, le non remboursement des emprunts contractés et surtout leur cumul ont fait que dès les années 1990 la BNDA a arrêté ses opérations de prêt.

Les associations socio professionnelles du village (AV, Bara ton, Goumbe ton, Musow ka ton, Bagamaraw ton) bénéficient de l'appui technique et financier d'un certain nombre de services techniques et d'organisations non gouvernementales (Sasakawa, ONG candiennes et allemandes).

La mobilisation de fonds à partir des tontines est importante surtout dans la constitution du capital nécessaire au démarrage des activités commerciales développées par les femmes de

Barbé parallèlement à leur activité principale, l'agriculture.

Cependant, le flux d'investissement le plus important est celui entrepris par les migrants. Plus de la moitié des ménages ont un membre travaillant ailleurs (Bamako ou autres centres), et 27% en ont plus de trois. L'émigration est donc une source importante de revenus, et l'argent envoyé est souvent investi dans l'équipement agricole (charrues, charrettes, bœufs de labour), dans des biens de consommation, notamment l'électroménager (postes de télévision et radio), dans les moyens de transport (motos, vélos) et dans l'élevage par l'achat de bovins, d'ovins et de caprins.

Potentialités et contraintes

Disponibilité des terres

Parcelles rizicultivables : la plaine aménagée dans laquelle travaille la population de Barbé porte le nom de Mopti Sud. Un certain nombre de villages dont Sévaré, Mopti, Horé Guennédé, Barbé, Soufouroulaye, accèdent à cette plaine de 10 880 ha aménagés sur les quels seuls 448 ha sont attribués à 12% (soit 182 exploitants) de la population totale de Barbé. Sans préjuger des conditions d'accès et des possibilités réelles d'exploitation (en 1998/99 sur 305 ha emblavés seuls 280 ha ont été récoltés) les surfaces rizicultivables sont réduites d'une manière drastique avec les variations de l'inondation .

Parcelles de cultures sous pluie : la partie exondée du terroir de Barbé est coincée entre les terroirs de Périmpé, Ngorgna, Kowa, Gnanangali, Sévaré et comprend en son sein des parties impropres à la culture - collines, zones d'emprunts, terrains cuirassés - devenus naturellement terrains de pâturage et de pacage des troupeaux de bovins. Ceci a pour conséquence l'impossibilité de la mise en jachère des champs d'où leur pauvreté, ce qui entraîne une certaine faim de terre même pour les cultures sèches. D'où le recours au marché (achat de terres) et à l'emprunt même pour les terres de culture.

Ainsi, l'accès à la terre, donnée première des systèmes de production, semble poser problème à cause des limites physiques, agro écologiques et foncières du terroir de Barbé. Cependant, un autre facteur, à savoir les moyens de production, joue un rôle important non pas dans l'accessibilité juridique mais dans l'utilisation et la mise en valeur des parcelles.

Moyens de production

En général, des moyens de production sont invariablement utilisés, à quelques exceptions près comme les herses, dans les parcelles rizicoles comme dans les champs de mil et de sorgho. Ce sont les charrues, les charrettes, les animaux de trait (ânes, bœufs). Sont recensés à Barbé par l'Office Riz 107 charrues, 150 charrettes, 15 herses et 125 bœufs de labour. Ces chiffres font apparaître un certain déséquilibre dans les moyens détenus : l'insuffisance des charrues par rapport aux bœufs de labour d'une part et d'autre part la faiblesse numérique des charrues par rapport au nombre d'hectares rizicultivables (448 ha) et de parcelles de champs de mil, puisque le sarclage des champs de mil et le labour des parcelles de riz se font plus ou moins dans la même tranche de temps.

Force de travail

La force de travail familiale disponible est de 956 personnes. Or, toutes ces personnes, quoiqu'actives, ne participent pas de la même manière aux activités agricoles (femmes/hommes) et ne prennent pas surtout part à toutes les opérations (la tranche d'âge de

50 à 60 ans) ; il devient alors évident que la main d'œuvre familiale à elle seule ne peut pas faire face à certains moments donnés de l'année aux besoins en force de travail du site. Ceci explique que le nombre d'hectares semés dans l'espace rizicole du site (305 ha) est inférieur au nombre d'hectares attribués (448 ha), le mouvement de la crue expliquant la différence entre nombre d'hectares semés et nombres d'hectares récoltés mais non celle existant entre nombre d'hectares attribués et nombre d'hectares emblavés.

Impact de la dynamique spatiale urbaine sur les systèmes de production

L'impact de la dynamique spatiale de Mopti/Sévaré sur le site de Barbé se traduit par une compétition spatiale, un renchérissement de la main d'œuvre, un recours de plus en plus grand à l'équipement moderne (tant sur le plan de la production agricole que sur celui de l'équipement électroménager).

Compétition spatiale

L'occupation spatiale de l'urbain sur Barbé est d'abord la transformation de l'habitat (forme des maisons, tracé des rues), des champs en maison d'habitation urbaine et en bureaux, et en espaces de loisirs et de villégiature pour citadins. Les espaces d'habitation comprennent non seulement les lots vendus à une certaine catégorie de gens de la ville et à des migrants pour la construction de maisons d'habitation (nouveaux quartiers de Kadokin par exemple) mais aussi pour de toutes nouvelles implantations comme bureaux, bars, restaurants, stations d'essence. Ceci se fait d'abord au détriment de l'espace habité du village: certaines places publiques et certaines zones de récréation sont ainsi récupérées et détournées de leur vocation première. Ceci se fait ensuite au détriment de l'espace agricole, ces nouvelles implantations empiétant les champs de case traditionnels du village.

L'ouverture de carrières (caillasses, gravier) dans le terroir de Barbé et des voies à travers leurs champs pour y conduire, relève aussi de cette réalité. La vocation des terres se trouve ainsi modifiée. Si les terres agricoles ne sont pas transformées en terres pastorales, il n'en demeure pas moins que la plus grande partie du troupeau y paissant appartient aux citadins. Du point de vue de la fertilisation des sols, l'utilisation massive et presque exclusive sur certaines parcelles des déchets ménagers urbains montre bien l'impact de Mopti Sévaré sur Barbé.

Des parcelles de champs sont occupées ou récupérées par les citadins sous forme de location parfois, mais le plus souvent sous forme d'attribution et d'achat. L'enquête quantitative n'a pas permis d'apprécier la quantité d'hectares soustraits à la gestion villageoise, mais à travers les autres outils d'investigation, les villageois ont dénoncé cet état de fait.

Les conséquences de tout ceci sont le manque de terre largement ressenti et son prix excessif. Du point de vue du comportement, des possessions autre fois indivises et soumises au contrôle traditionnel des chefs de famille sont parcellisées et vendues, ce qui permet à des catégories sociales comme les jeunes et les femmes des groupes nantis d'accéder à la terre, essentiellement pour la culture mais aussi pour l'habitat. Si ces transformations peuvent bénéficier aux catégories sus-mentionnées, il n'en est pas moins que d'autres catégories, notamment les groupes démunis, peuvent en souffrir.

La compétition spatiale entre le péri urbain, Barbé, et la ville de Mopti/Sévaré est non seulement réelle mais risque de s'accélérer, étant donné que 2 km à peine séparent les deux

agglomérations.

Renchérissement de la main d'œuvre

Le niveau d'exode assez élevé dans le village (71,4% des familles ont au moins une personne travaillant ailleurs) est un goulot d'étranglement à certaines périodes de l'année, ceux qui partent ne revenant pas tous pour les activités agricoles. Cependant, les cultivateurs de dimanche que constituent certaines catégories de citadins (les fonctionnaires) et certains commerçants et petits salariés n'ayant pas de main d'œuvre familiale ont recours au marché pour la mise en valeur de leur parcelles. Ce faisant, ils gonflent la demande de main d'œuvre par rapport à l'offre, avec pour conséquence un renchérissement des coûts de la main d'œuvre salariée.

Ceci pousse les villageois à abandonner une partie de leur champ en friche pour s'embaucher auprès de ces cultivateurs citadins, car surtout les jeunes et les groupes moins nantis ont tendance à préférer la sécurité d'un salaire aux risques d'une production agricole fortement dépendante des aléas climatiques. Cette tendance contribue à expliquer le nombre d'hectares de riziculture non mis en valeur. Par ailleurs, les petits agriculteurs qui ne disposent pas de main d'œuvre familiale suffisante sont souvent forcés à s'endetter pour faire face à leurs besoins en force de travail salariée.

Équipement moderne

Les tracteurs sont souvent utilisés au lieu des charrues et des charrettes. D'autres machines de production (batteuses) et de transformation (moulins, décortiqueuses) parsèment de plus en plus l'espace villageois. S'il y en a peu qui soient possédées par les villageois, il n'en demeure pas moins que leur utilisation payante joue un rôle important dans l'organisation et la rentabilisation de leur production.

Une autre forme d'équipement, consistant en électro-ménager (postes de télévision) et en moyens de transport moderne (motocyclettes) envahit de plus en plus les cours d'habitation et les rues de Barbé. Ni leur introduction ni leur prolifération sont entièrement imputables à la proximité de la ville : souvent ce sont les migrants qui ramènent ces biens de Bamako ou d'autres centres de la région, y compris les villes côtières comme Dakar et Abidjan. Néanmoins, la proximité de la ville en favorise l'ancrage et l'expansion : autrement dit, ce n'est pas un phénomène de mode mais bien un besoin de plus en plus ressenti par les populations rurales.

Interactions socio culturelles

Le péri urbain est un poste de transit des candidats ruraux à la migration et à l'exode, un refuge des populations urbaines aux revenus très faibles, un lieu de colonisation et de conversion des terres agricoles par les citadins riches. Aussi, les relations entre urbain et péri urbain peuvent être - et sont - beaucoup plus intenses et plus concentrées que celles existant entre l'urbain et le rural. Elles peuvent être comprises en termes : (i) d'interactions sociales et économiques (mode de vie des familles, stratégies, mouvement des capitaux, des marchandises, de la main d'œuvre) ; et (ii) d'un processus administratif et politique de négociations et de résistances entre différents acteurs ayant des priorités différentes.

Interactions sociales et économiques

Le premier cas est très peu développé à Barbé. La population du site est composée essentiellement d'autochtones et de personnes anciennement implantées dans le village. Cette endogamie est renforcée par une pratique d'endogamie forte (74,2% de l'échantillon ont leurs conjoints originaires de Barbé). Cette situation explique la qualité des rapports existant entre autochtones et allochtones qui se retrouvent tous dans l'association 'Ton ba' regroupant tous les villageois et favorisant l'intégration des allochtones résidents.

Le second cas s'inscrit plutôt dans les rapports économiques. En effet, certains investissements intervenus à Barbé, à savoir les bars restaurants, les espaces de loisir mais aussi des équipements fixes tels que les décortiqueuses, les moulins, sont le fait de citoyens installés définitivement. Le travail qu'ils peuvent fournir à la population comme les services rendus, les habitudes alimentaires et autres qu'ils développent contribuent à remodeler Barbé, malgré l'existence d'une organisation sociale villageoise forte. Le fort taux (70%) de personnes menant une ou plusieurs activités secondaires s'explique aussi par les nouvelles opportunités fournies par la présence et les nouvelles activités des anciens citoyens.

Le troisième cas est illustré par le départ massif des jeunes gens à l'exode, à Bamako, mais aussi dans les pays voisins (Côte d'Ivoire) et lointains (Arabie Saoudite). On assiste aussi au développement remarquable de l'émigration des jeunes femmes de Barbé en direction de Mopti/Sévaré mais aussi d'autres villes maliennes ou étrangères, où elles trouvent emploi principalement comme aides ménagères. Ainsi, ces jeunes gens constituent un formidable potentiel de changement des habitudes anciennes en même temps qu'ils peuvent être porteurs de valeurs conflictuelles avec le milieu traditionnel notamment la tendance à la rupture avec l'endogamie.

Par contre les autres relations avec Mopti Sévaré restent très fortes. Comme il n'existe pas de centre de santé à Barbé, la dépendance du centre urbain pour ce qui est des soins médicaux est fortement ressentie par toute la population. Selon le questionnaire quantitatif, 81% des personnes interrogées se déplacent en ville pour leur travail, ce qui souligne la dépendance de la ville mais aussi les opportunités que celle-ci offre. Ceci est notamment le cas des jeunes hommes et des femmes de tous groupes d'âge, qui apprécient la plus grande autonomie financière par rapport aux activités agricoles traditionnelles.

Processus administratifs et politiques

Deux processus imbriqués caractérisent, du point de vue institutionnel les rapports entre l'urbain et le péri-urbain : un processus de confrontation où l'un tente de dominer l'autre, de l'intégrer ou de le digérer, et un processus de négociations où la libération de certains pans du pouvoir institutionnel est recherchée, débattue

Barbé souscrit à ce double processus. En tant que village de l'arrondissement central, le village a pu échapper à l'emprise administrative de la ville de Mopti/Sévaré, même si par ailleurs il subissait ses assauts du point de vue du foncier et profitait de ses installations sociales et économiques. Aussi, quand il s'est agi avec la décentralisation de choisir entre la commune urbaine et la commune rurale, Barbé a-t-il opté pour la commune rurale de Sokoura. Ce faisant, il se trouve toutefois séparé du siège de sa commune par la ville de Sévaré avec laquelle il est étroitement lié sous tous les autres rapports (sociaux, économiques, fonciers). Aussi, cette situation se traduit en un certain froid dans les relations de Barbé et de

sa commune à travers une certaine forme d'absentéisme dans les rencontres communales et une certaine lenteur dans l'exécution des décisions arrêtées. Ces difficultés soulignent les dépendances multiples des habitants de Barbé à l'égard des différents centres qui les entourent. Pour éviter d'être englouti par la ville, Barbé – un petit village de près de 1600 habitants – s'allie à un autre centre rural, Sokoura, mais cette stratégie n'est pas sans problèmes.

Interactions foncières

La nature du système foncier

Le système foncier au Mali est dominé par deux modes de gestion : l'un, moderne, est régi par des textes législatifs et a essentiellement cours au niveau de l'urbain. L'autre, traditionnel, est régi par les coutumes et prévalent dans les zones rurales. Le périurbain, n'étant ni ville ni brousse - ou étant à la fois les deux – est la zone où les deux systèmes se côtoient et où les transformations sont plus rapides, parfois au risque de conflits entre différents acteurs.

A Barbé, l'ancien mode de gestion repose sur le 'dugutigidi' et les attributions de terres par les propriétaires fonciers autochtones. Les nouveaux arrivants occupaient la terre que leur cédaient soit leur 'diatigi' (logeur), soit le 'dugutigi' (Chef de Village) sous certaines conditions de mise en valeur. Cependant, les allochtones résidant depuis plusieurs décennies finissaient par se sécuriser sur leurs terres par le biais d'alliances (notamment le mariage) avec les familles du 'dugutigi' et des 'diatigi'. L'émergence des pratiques mercantilistes permettant à des non résidents d'accéder au foncier ont mis mal en point les lois coutumières foncières. Ainsi, une parcelle à usage d'habitation bien située dans le village coûterait entre 100 et 250 000 F CFA, ce qui reflète une demande très forte. Une parcelle d'un ha pour une exploitation maraîchère se négocierait aux alentours de 500 000 F CFA.

Officiellement, le système moderne se rencontre essentiellement au niveau des casiers de l'Office Riz et sur les parcelles du Centre Avicole et du Centre d'Animation Rurale (CAR). La gestion foncière de ces terres est soustraite des compétences villageoises et du registre coutumier. L'ORM, suivant certaines conditions et en rapport avec l'AV, attribue des parcelles rizicultivables ou non aux demandeurs de nombreux villages, y compris Barbé. Comme on l'a vu plus haut, toute la population de Barbé n'est pas attributaire.

Les mécanismes d'accès à la terre

Tant le système coutumier que le système moderne comprennent l'achat, l'emprunt, la location, l'attribution, l'héritage et le legs. L'intensité de ces actes varie en fonction des terres et de l'usage: habitation, cultures sèches ou irriguées, maraîchage, arboriculture, pâturage.

Ainsi, l'achat peut atteindre 9,7% des cas pour les parcelles à usage d'habitation, contre 87,5% pour l'héritage, alors qu'il n'est que de 3,3% pour les parcelles de culture sèche contre 95% pour l'héritage. Le prêt se situerait à 2,8% pour les parcelles à usage d'habitation et à 1,6% pour les parcelles de culture. Les terres sous la gestion de l'ORM sont en principe attribuées ; cependant les attributaires s'engagent souvent dans des rapports de location et de métayage.

Les litiges fonciers ne sont pas absents : 11% des personnes ont vécu ce problème dans leurs familles, principalement autour de la question de propriété. La justice est intervenue pour la

résolution de 43% de ces conflits, les autres cas étant réglés par l'administration ou à l'amiable.

Les résultats du questionnaire quantitatif confirment les autres informations et dessinent un mode de fonctionnement encore largement traditionnel. Il ne semble pas y avoir encore de spéculation foncière forte, et la demande sans doute croissante des citoyens se trouve confrontée à des autorités villageoises qui semblent vouloir conserver l'authenticité du site et leur pouvoir. Même les achats au niveau du dugutigi restent minoritaires comme mode d'accès aux terres. Cette situation est pourtant fragile et peut changer très vite avec les nouvelles générations.

Les institutions foncières

Les institutions foncières sont à l'image du système foncier en vigueur. Ainsi on rencontre à Barbé des institutions gérant prioritairement le foncier traditionnel et les institutions étatiques chargés de la gestion des terres purgées du droit coutumier. Les institutions foncières traditionnelles sont essentiellement le conseil du village avec, à sa tête le chef du village, d'où l'importance des attributions de 'dugutigi di' (attribution par le chef du village) à Barbé.

Les institutions foncières modernes sont d'abord étatiques. L'Etat, à travers l'Office Riz Mopti, gère les terres aménagées rizicultivables ou non. Là, l'acte de droit en vigueur est la lettre d'attribution donnant droit à l'exploitation d'une parcelle contre paiement des redevances annuelles. Pour mener à bien cette fonction, l'Office Riz passe par une structure intermédiaire, l'Association Villageoise, qui, depuis 1992/93, propose le retrait ou l'attribution des parcelles en fonction du respect ou non des conditions du cahier de charges.

Cependant, avec la décentralisation une autre institution foncière vient de voir le jour : il s'agit du conseil communal. Institution foncière moderne, sa compétence, contrairement à l'Office Riz et à l'AV s'étend tant au système moderne qu'à celui traditionnel. Et c'est là que les risques d'affrontement avec le conseil du village pourraient se poser.

En conclusion, le cas de Barbé n'est pas caractérisé par la paupérisation ou la 'salarisation' généralisée de la population, mais la vente des terres et les processus d'émigration centrés sur des opportunités de travail précaires et souvent mal rémunérées (par exemple, manoeuvres pour les jeunes hommes et aides ménagères pour les jeunes femmes) risquent d'approfondir les différences entre nantis et démunis.

5. Bargondaga

Systèmes de production

Les systèmes de production en vigueur

La production agricole et la production piscicole sont les deux activités principales de la population de Bargondaga. La production agricole est dominée par la riziculture qui évolue ici sous deux modes : à submersion contrôlée dans le casier aménagé de l'Office Riz Mopti, et à submersion libre sur quelques arpents sous la dépendance juridique du chef de village et de son conseil. Sur les 11 110 ha aménagés de Mopti Nord, seuls 155 sont attribués à la population de Bargondaga (510 habitants) pour 102 tributaires. Tenant compte du fait que

l'attribution se fait à des chefs de concessions familiales, la population de Bargondaga est presque entièrement vouée aux activités rizicoles.

Cependant, 59,5% des hommes se déclarent pêcheurs contre 31% d'agriculteurs. La pêche se pratique dans deux milieux différents : le périmètre de pêche propre à Bargondaga se situant dans une zone de 10 à 15 km sur le fleuve Niger et les pêcheries sous le contrôle d'autres terroirs avec lesquels Bargondaga entretient des rapports d'exploitations réciproques. Ces relations de pêche sont entretenues avec plus de 13 localités situées à des distances plus ou moins variables. Ceci fait que deux formes de la pêche se rencontrent : la pêche sédentaire dans les eaux territoriales et la pêche de migration.

A côté de ces principaux systèmes de production il faut noter l'existence du maraîchage –ême s'il est confronté à des problèmes d'espace et de main d'œuvre, et du système de production pastorale qui a une occupation spatiale remarquable pendant une bonne partie de l'année même si les populations n'y participent que faiblement (le village ne possède que 81 bœufs de labour).

La filière pêche

Parmi les différentes activités économiques, la pêche est la plus importante : 60% des hommes et 12,5% des femmes la citent comme activité principale; parmi les 70% de femmes commerçantes, un large nombre traite du poisson. Les habitants du village sont impliqués à toutes les phases de la filière: de la capture au tri, à la transformation (par séchage, fumage, brûlage, friture), à la commercialisation sur le marché local, national et sous régional.

Production et collecte

La pêche connaît trois moments forts liés à l'hydrosystème du delta intérieur du Niger : la période de crue (août à novembre), la période de la décrue (décembre à avril) et celle de l'étiage (de mai à juillet). L'accès aux différents plans d'eau, quoique réglementé dans le temps ne pose pas de problème majeur aux pêcheurs. Les instruments de production (filets, pirogues) sont généralement la propriété de la famille, même si leur obtention passe parfois par un endettement auprès des commerçants de filets ou par une forme de crédit entre mareyeurs et pêcheurs.

La collecte se fait au niveau des différents points de débarquement qui peuvent être très distants l'un de l'autre. Ainsi pour la période de pêche poissonneuse le circuit de tous ces ports de débarquement est difficilement suivi par les piroguiers. D'où l'utilisation d'autres moyens de locomotion, notamment les motos qui peuvent parcourir des dizaines de kilomètres par jour pour racheter du poisson aux différents ports secondaires de débarquement (une centaine de kg/moto) et le proposer aux ports principaux de débarquement. Ceci nécessite une bonne organisation entre collecteurs (les 'jeunes à moto') et les réceptionneurs (les mareyeurs et mareyeuses), et une mise très importante au départ pour l'acquisition et le fonctionnement de la moto, et la prise en charge du coût de poisson. Malgré ces contraintes, les 'jeunes à moto' sont une innovation récente qui témoigne du dynamisme de la pêche en tant qu'activité économique.

A cette phase de production sont liées les opérations de tri entreprises par les femmes des pêcheurs (dans le cadre familial ou sous forme salariée). Cette opération peut se faire au niveau des ports primaires de pêche comme à celui des ports secondaires ou principaux de

débarquement.

Transformation, conservation et conditionnement

Cette phase mobilise principalement les femmes. Après les opérations d'évidage et de décaillage, la transformation du poisson se fait sous forme de fumage, séchage, friture et extraction d'huile. Les moyens utilisés pour ces opérations sont généralement artisanaux et malgré la maîtrise des techniques traditionnelles, la valeur ajoutée au produit initial est relativement moindre. Toutefois, ces opérations nécessitent une quantité importante de travail (familial ou salarié) et de combustible. La faiblesse du crédit, la presque inexistence d'installations modernes de transformation, qui est donc limitée à certaines périodes de l'année, la rareté et le coût des matériaux locaux pour les opérations traditionnelles de fumage, de séchage et autres attestent de la faiblesse de ce maillon de la filière.

Transport

La voie fluviale peut être utilisée pour l'accès au marché régional principal, le port de débarquement de Mopti. Partout ailleurs, qu'il s'agisse de l'intérieur de la région (Bandiagara, Koro) ou des centres nationaux (Sikasso, Bamako) ou internationaux (Burkina et autres) la route est la seule voie utilisée. Les mareyeurs prennent le poisson en charge du port de débarquement (des collecteurs à moto ou des pêcheurs) jusqu'au lieu de distribution. Les moyens de transport (camionnettes) sont leur propriété personnelle, ou sont parfois loués. Ces camionnettes généralement descendent des centres de distribution (Bamako) vers les ports de débarquement (Bargondaga et autres) chargées de blocs de glace et remontent vers les centres de commercialisation remplis de poissons frais. Les poissons séchés et fumés sont embarqués à partir de Mopti dans des camions remorques à fort tonnage en direction de Bamako et de l'extérieur du pays.

Les problèmes majeurs consistent non seulement en charges excessives du transport mais aussi en tracasseries administratives et vétusté des moyens de transport. Aussi, pendant la saison sèche, la route Mopti/Bamako est-elle parfois semée de ces camionnettes immobilisées pour panne mécanique, ce qui entraîne la perte du poisson transporté.

Commercialisation

Au niveau des centres de distribution comme Bamako, les magasins/dépôts sont gérés par des groupes, associations et individus. Bien que le poisson de Mopti soit recherché par les consommateurs, la concurrence des autres zones fournisseuses de poissons (Ségou, Macina, Niono, Sélingué) et les fortes charges de transport constituent le tendon d'achille de la filière de poisson à Bargondaga.

En conclusion, le poisson est certainement un créneau porteur du site, qui bénéficie de la proximité d'un centre important de consommation, Mopti, et de voies de communication nationales et internationales. Cependant, des arêtes en bloquent le rouage : le manque de crédit, d'installations modernes de transformation, et surtout d'organisations socio professionnelles adéquates tant au niveau de la production que de la distribution. Les associations qui existent reposent généralement sur des relations socio culturelles avec une efficacité et une promotion économique limitée. Les organisations socio professionnelles, apparemment plus techniques, comme la coopérative des pêcheurs et l'association des pêcheurs, regroupant une bonne partie des pêcheurs de la Région, se perdent elles aussi dans des résolutions de conflits d'ordre foncier ou social qui n'agissent pas directement sur les prix et les charges du produit.

Les flux d'investissement

Ces flux sont essentiellement dirigés vers la pêche et l'agriculture. Ils peuvent avoir pour origine le secteur public, les ONG, les associations (coopérative des pêcheurs, Nyeta Muso), ainsi que les individus, notamment les émigrés.

Les fonds publics dont Bargondaga a bénéficié ont transité par les organismes para étatiques que sont l'Office Riz et l'Opération Pêche sous forme de prêts bancaires de la BNDA pour l'équipement tant en riziculture qu'en pêche. Cependant, le non remboursement des emprunts a très tôt entraîné l'arrêt de ces prêts. Ce même problème a affecté la coopérative des pêcheurs, dont l'appui en matière de fourniture d'équipement ne s'est pas poursuivie à cause des problèmes de remboursement.

Des appuis individuels sous forme de dons (par exemple, un Mr. Paccard domicilié en France) de filets et d'autres appareils de pêche ont été faits au village ; mais la mauvaise gestion et les dissensions sociales ont empêché de faire fructifier les dons reçus et de poursuivre ces formes de partenariat.

Aussi, les sources principales de financement restent-elles d'ordre familial, à travers les retombées de la migration, et les tontines. En effet 81,3% des familles ont au moins une personne à l'exode, et 60% des familles ont au moins deux membres qui travaillent à Mopti soit dans le commerce (principalement de poisson), soit dans l'artisanat. Par ailleurs, les tontines, au niveau des femmes, ont servi assez souvent de fonds pour les activités commerciales du poisson à Bargondaga. La plupart de ces investissements se font en direction de la filière poisson (production, transformation, transport, commercialisation). Une partie est dirigée vers la riziculture (équipement en charrues) et vers l'équipement électroménager (postes radio).

Potentialités et contraintes

Maîtrise spatiale

Les parcelles de l'Office Riz sont à l'évidence limitées : 155 ha pour 510 habitants. Par l'intermédiaire de l'Association villageoise le contrôle du périmètre par le village reste possible, mais la portion détenue dans le casier (155 ha sur 11 110 ha) limite sérieusement ces possibilités. Cependant, dans les casiers aménagés comme dans la plaine sous juridiction villageoise, les péjorations climatiques rendent la production aléatoire : sur 116 ha semis (et non emblavés) en 1998/99 seuls 80 ha ont été récoltés pour un rendement de 1400 kg/ha.

Les contraintes spatiales au niveau de l'activité de pêche se situent d'abord au niveau des aléas climatiques : la faiblesse des crues et surtout la gestion des lâchées d'eau au niveau du barrage de Markala jouent sur la production de poisson et sur les captures. Pendant la période morte d'août à novembre/décembre, la masse d'eau et les différents mouvements qui la caractérisent, limitent sérieusement l'activité, ce qui débouche au niveau de Bargondaga à une mise en défens des eaux territoriales. Par ailleurs, le découpage territorial introduit par la décentralisation créé quelques problèmes au niveau de l'accès ou de la gestion des mares.

Les autres activités de production (maraîchage et élevage) sont loin de maîtriser l'espace dans lequel elles évoluent : l'espace maraîcher déjà exigu est partagé avec les populations de Mopti; quant à l'espace pastoral, il se limite à la pâture des parcelles rizicoles (aménagées ou non) avant leur mise en valeur.

Moyens de production

En ce qui concerne l'agriculture, 25 charrues, 12 herses, 30 charrettes, 81 bœufs de labour sont à l'évidence trop justes pour la mise en valeur de 155 ha de parcelles aménagées et des parcelles non aménagées. C'est pour cela que le recours aux moyens de production de la ville voisine (notamment les tracteurs) est souvent pratiqué. A l'intérieur du village les prestations de services entre villageois aident à surmonter les carences d'équipement.

Pour l'activité de pêche, les moyens nécessaires sont pirogues, filets à keep, épervier, papolo. Les problèmes concernent leur quantité, leur distribution au sein de la population des pêcheurs mais aussi et surtout le coût et les conditions d'acquisition. Le coût est relativement élevé pour la bourse du pêcheur moyen qui se voit obligé de passer par le système de crédit et d'intermédiaire, grevant ainsi énormément la rentabilité économique de son activité. Cependant, une partie des moyens de production, notamment les charrettes pour l'agriculture et les pirogues pour la pêche, peuvent être utilisés tout au long de l'année comme moyens de transport.

Force de travail

Sur les 510 habitants du site, 420 sont actifs. Par rapport aux familles, le taux d'activité se présente comme suit : 3,1% des familles ont un taux d'activité (nombre d'actifs sur le nombre des membres de la famille) de 0 à 20%, et 44% ont plus de la moitié de leurs membres actifs. Cependant, l'exode d'une part (81% des familles ont au moins une personne travaillant en ville, et plus de 60% des familles en ont de 2 à 3), le besoin soutenu de main d'oeuvre de la pêche (les filets à larguer et à retirer, les pirogues à conduire) et des activités rizicoles (désherbage entre autres) d'autre part sont à l'origine d'une demande forte de main d'œuvre à certaines périodes de l'année.

Impact de la dynamique spatiale urbaine sur les systèmes de production

La compétition spatiale existe au niveau de l'espace agricole : la partie plutôt insignifiante exploitée dans le casier s'explique certes par l'état d'équipement de Bargondaga mais aussi par la forte demande des citadins - surtout de Komoguel II dont dépend Bargondaga. Les espaces maraîchers sont convoités et une partie importante est occupée par les citadins. Il en est de même pour les parcelles d'habitation dont la distribution et la mise en valeur relèvent du ressort de la commune de Mopti/Sévaré. Les carrières de sable attirent chaque jour des camions qui labourent et dégradent la seule voie terrestre - la digue - conduisant de Bargondaga à Mopti. Du point de vue de l'occupation spatiale, il faut également noter l'utilisation du terroir de Bargondaga comme pâturage des troupeaux de bovins de Mopti.

Toutefois, la pêche, qui représente le pôle d'activité central du site, est suffisamment attractive pour être exercée par les jeunes générations qui sont très rarement inactives. Un grand nombre de femmes de Bargondaga sont engagées dans le commerce des produits de la pêche. Les jeunes hommes (les 'jeunes à moto') assurent de manière innovante et plus performante la commercialisation du poisson. Les autochtones semblent donc préserver avec efficacité le potentiel économique du village, et utilisent la ville plus qu'elle ne les utilise.

En effet, la proximité de la ville est généralement présentée comme un atout : écoulement des produits sur le plan économique et changement de mentalités, ouverture à d'autres informations et pratiques sur le plan social. Les habitants de Bargondaga craignent néanmoins

les pollutions physiques des ressources naturelles dans la mesure où celles-ci entravent le bon déroulement des activités économiques dans le site.

Interactions socio culturelles

Interactions sociales et économiques

D'un point de vue du mouvement des populations, Bargondaga joue le rôle de poste de transit des ruraux candidats à l'exode (qui finit souvent par devenir définitif) et celui de réceptacle des citadins à revenu faible. En effet, 30% de la population est originaire du site (surtout des hommes), près de 15% de Mopti Sévaré (plutôt des femmes) et 44% de la région de Mopti (surtout des femmes). Les habitants originaires de Bargondaga se retrouvent très largement dans la catégorie des nantis, alors qu'à l'inverse, les ressortissants de la région de Mopti appartiennent souvent au groupe défavorisé et ceux de Mopti ville à la catégorie intermédiaire.

Ce mouvement en direction du péri urbain est sous-tendu par les opportunités économiques qui s'expriment à travers l'importance des activités secondaires et le degré pris par le travail en ville. Ainsi, 65,6% des personnes interrogées mènent une ou plusieurs activités secondaires, avec pourtant des différences selon les catégories de revenus. L'agriculture est la principale activité secondaire conduite essentiellement par le groupe privilégié. Par contre, le commerce - surtout celui des produits du cru, le poisson - est l'activité pratiquée par les moins nantis et les femmes. L'exode massif vers Mopti mais aussi vers des villes lointaines montre non seulement que le centre urbain voisin attire la main d'œuvre mais est en même temps incapable de résorber et d'occuper tous ceux qu'il attire. La faiblesse du tissu industriel de Mopti et les limites des activités économiques développées expliquent cet état de fait.

Processus administratifs et politiques

Du point de vue administratif, Bargondaga fait partie intégrante du centre urbain de Mopti, et cela bien avant le mouvement actuel de décentralisation. Sa population étant infime par rapport à son quartier d'attache, Komoguel II (510 habitants sur 6417 habitants) et par rapport à la commune (75 000 habitants), la faiblesse de sa position dans les prises de décision de la ville est évidente.

La multiplication d'organisations d'auto promotion économique et sociale n'ont pas encore ni renforcé de façon tangible les institutions communautaires locales, ni créé des structures sociales (écoles, centres de santé) permettant à la longue un partage de compétences dans la gestion de la cité. Ainsi, le processus de décentralisation, s'il est mal maîtrisé risque d'induire des dysfonctionnements et des tensions non seulement à Bargondaga mais entre Bargondaga et le centre urbain.

Interactions foncières

Deux modes de gestion foncière se côtoient à Bargondaga comme partout au Mali : le mode de gestion traditionnelle basée sur le droit coutumier et le mode de gestion étatique basé sur le droit moderne. Le mode de gestion traditionnelle à Bargondaga a réellement cours au niveau de la gestion des pêcheries et des arpents rizicultivables sous submersion non contrôlée. Là, les règles gouvernant l'accès à la terre (et aux eaux) font partie intégrante des normes sociales traditionnelles. Celles ci sont mises en œuvre par les autorités coutumières (chefs de villages) dont la légitimité tient à l'antériorité de l'installation et aux alliances magico religieuses.

Cependant, ces normes traditionnelles subissent des modifications importantes : bien que le 'dugutigi di' existe encore dans 44% des cas et le legs familial dans 26,9% des cas, l'achat comme mode d'accès à la terre d'habitation est entrain de prendre de l'ampleur (18% des cas) alors que ceci ne se rencontre pas au niveau des terres sous la gestion foncière moderne.

La gestion foncière moderne recouvre en fait actuellement non seulement les terres du casier mais aussi les parcelles d'habitation potentielles. Les casiers sont gérés par l'Office Riz à travers une association villageoise qui joue l'intermédiaire entre l'Office et la population attributaire. Quant à la gestion des parcelles potentielles d'habitation, la mairie de Mopti se l'est appropriée et a bloqué toutes les velléités du chef de village de distribution de lots.

En conclusion, Bargondaga, par la valorisation d'un produit traditionnel, le poisson, et son intégration dans un circuit moderne d'échange, non seulement avec Mopti mais avec d'autres centres urbains lointains, a su mettre à profit sa situation de péri urbain. Cependant, les assauts fonciers subis et le fagocitage institutionnel vécu constituent jusqu'à présent des revers sérieux pour son développement : marginalisation dans la gestion foncière et dans l'installation des écoles et des centres de santé modernes, pollutions physiques des ressources naturelles.

6. Conclusion

Abdou Salam Fall remarque qu'au Sénégal, l'urbanisation n'a pas été causée par la mécanisation de l'agriculture conduisant à une relative surpopulation. Plutôt, elle est intervenue à partir d'une rapide dégradation des conditions de vie dans les villages et donc des crises de l'agriculture (Fall, 1998).

Cette assertion est valable pour la ville de Mopti/Sévaré qui ne bénéficie ni d'un tissu industriel exceptionnel, ni d'un développement agricole hors du commun. Dès lors, les rapports tissés avec les zones rurales avoisinantes en général et avec son péri urbain en particulier se traduisent en interactions sociales, économiques, culturelles et foncières qui trouvent leur explication dans une double crise de la ville et des villages environnants. Ainsi, Mopti/Sévaré cherche une solution à ses propres problèmes à Barbé et à Bargondaga, tout comme ces villages tentent de résoudre leurs difficultés au niveau du centre urbain.

Ce double mouvement a donné naissance à des relations très complexes entre Mopti d'une part et Barbé et Bargondaga d'autre part. Quatre domaines constituent un lieu d'ancrage et d'articulation de ces interactions entre le centre urbain de Mopti et les villages péri urbains de Barbé et Bargondaga. Ces domaines sont : (1) la réalité et les impacts de la dynamique spatiale urbaine sur les systèmes de production du péri urbain ; (2) les potentialités et les contraintes des filières ; (3) l'impact de la dynamique urbaine sur le social, le culturel et l'environnement, et enfin (4) son impact sur la situation institutionnelle et administrative.

La réalité et les impacts de la dynamique spatiale urbaine sur les systèmes de production à Barbé et à Bargondaga

Cette réalité et ces impacts peuvent se détecter à trois niveaux : celui de la compétition spatiale, du renchérissement de la main d'œuvre et de la modernisation de l'équipement. La

compétition spatiale entre la ville et son péri urbain se manifeste aussi bien à Barbé qu'à Bargondaga. Elle se manifeste aussi bien pour les maisons d'habitation que pour l'espace de production, mais différemment d'un péri urbain à l'autre.

Barbé, quant à l'aire d'habitation, a encore la maîtrise de son espace villageois : il vend, il loue mais agit en tout cas en propriétaire alors qu'à Bargondaga la mairie de Mopti contrôle cet espace, allant jusqu'à interdire son occupation temporaire. Cette différence se remarque moins au niveau de l'espace de production où l'Office Riz Mopti joue un rôle important dans l'exploitation des casiers. Par contre, les parcelles de champs sous cultures pluviales à Barbé et les parcelles rizicoles sous submersion libre à Bargondaga sont gérées à travers une juridiction villageoise, encore qu'à Barbé les demandes des parcelles pour jardins et pour champs de mil de la part des citadins sont très importantes et de plus en plus nombreuses.

L'invasion de leur pâturages par les troupeaux de la ville et l'ouverture des carrières de moellon, gravier et sable sur leur terroir sont des manifestations, du point de vue spatial, de la dynamique urbaine sur les péri urbains de Barbé et de Bargondaga. Les eaux de pêche que constitue le fleuve Niger, bien qu'échappant à la gestion de la ville, subissent néanmoins sa présence en charriant ses déchets liquides et solides.

Quant à la main d'œuvre, l'impact de la dynamique urbaine s'observe dans deux directions semblables à Barbé et à Bargondaga : il y a une forte ponction de la force de travail du péri urbain par la ville (Bargondaga) et une forte attraction qui entraîne la main d'œuvre de Barbé vers Mopti et d'autres villes. La conséquence est l'utilisation de plus en plus importante de main d'œuvre salariée dans le péri urbain. Ceci est à l'origine non seulement d'un goulot d'étranglement de la force de travail agricole à certaines périodes de l'année, mais aussi d'un problème de disponibilité et de coût des ouvriers agricoles. L'une des conséquences d'une telle situation est l'abandon en friche d'une partie des champs et le surendettement des producteurs ne disposant pas de main d'œuvre familiale suffisante.

L'impact de la ville se traduit aussi par une modernisation de l'équipement de production et de l'équipement électroménager. Il s'agit des machines agricoles (charrues mais aussi tracteurs, batteuses, moulins, décortiqueuses) rencontrées dans l'espace villageois. Le fait que beaucoup de ces appareils n'appartiennent pas de jure au péri urbain n'amointrit pas leur impact sur l'organisation et la rentabilisation de la production. Cet impact se remarque aussi dans le dépérissement de certains métiers (filature de coton, raccommodeurs de calebasses) en ce qui concerne le ménage à Barbé, et dans l'abandon de certaines techniques de pêche à Bargondaga.

Ainsi, le schéma classique où le système de production urbain envahit et détruit le système de production du péri urbain à travers occupations spatiales tous azimuts, mécanisation de la production à outrance, transformation du paysan rural en ouvrier agricole ou manufacturier ne se retrouve pas au niveau du péri urbain de Mopti/Sévaré. Cependant, l'action de Mopti/Sévaré sur les systèmes de production de Barbé et de Bargondaga est non seulement réelle mais tend à modifier profondément à plus ou moins brève échéance le système existant par l'accaparement des parcelles, par le changement de l'objectif de production (produire non pas pour l'auto subsistance mais pour le marché - poisson, riz mais de plus en plus les céréales sèches et les légumineuses) - et des techniques de production. La vitesse avec laquelle s'opère cette invasion n'est pas identique d'un site à un autre et leurs réactions également sont différentes; dans les deux cas, néanmoins, des formes de résistance et de

négociation se rencontrent.

Les potentialités et les contraintes des filières

A Barbé, une seule production, celle du riz, pourrait constituer une filière étant donné le rapport entre la part commercialisée (90%) et la part auto consommée (10%) [communication verbale des paysans]. Cependant, le volume réduit de la production et la non maîtrise de ses conditions en font un produit inapte à soutenir une filière, même si un certain flux d'investissement à travers l'Office Riz, la BNDA, les ONG et les rentrées financières de la migration ont tenté en un moment donné d'améliorer les conditions de production.

Par contre à Bargondaga, malgré une non maîtrise totale de tout le circuit (production, transformation/conservation, transport, commercialisation), la filière poisson occupe une grande partie de la population de la localité. Cependant, les flux d'investissement en provenance de l'Opération Pêche, des ONG, des Associations et des privés n'ont pas pu persister dans le temps. La filière présente donc quelques arêtes qui en bloquent le rouage, malgré le potentiel dont elle est porteuse. Celui-ci s'explique par la maîtrise de la technique de production, la situation géographique de Bargondaga par rapport à un centre consommateur, Mopti et des voies de communication nationales et internationales.

L'action de l'urbain sur le péri urbain est paradoxalement plus visible à Bargondaga qu'à Barbé. A Barbé la production du riz n'est pas traditionnelle. Elle a été introduite sinon développée par un organisme moderne. Malgré ceci, la filière n'a pas démarré. Par contre à Bargondaga, il s'agit d'un produit traditionnel qui n'a pas connu beaucoup de modernisation ni dans ses formes de capture, ni dans sa transformation mais qui est parvenu à s'imposer comme filière.

Impact de la dynamique urbaine sur le social et le culturel

Cette dynamique se manifeste pour Barbé par un afflux relativement peu important de personnes étrangères venues du monde rural et de la ville voisine (malgré l'existence d'un quartier nouveau), alors qu'à Bargondaga ces arrivées sont relativement plus importantes. Par ailleurs, l'apport de la ville voisine est plus fort à Bargondaga qu'à Barbé tant pour les activités commerciales que pour la jouissance des infrastructures sociales et économiques (écoles, cinémas, théâtres). Tandis que les habitants de Bargondaga doivent se déplacer vers la ville, Barbé jouit d'un certain nombre d'investissements sur place (bar/restaurants, les espaces de loisirs, certains équipements fixes telles les décortiqueuses, les moulins); mieux, des écoles commencent à apparaître à Barbé contribuant à modifier les rapports entretenus avec la ville Mopti/Sévaré. Il y a aussi une plus grande libération des femmes et des jeunes, par le biais de responsabilités foncières accrues, et de moins en moins de ménages polygames.

Quant à l'environnement social, quoique de nature différente dans les deux sites du péri urbain semblerait être porteur d'avantages sérieux. C'est le cas d'aides ménagères de Barbé en direction de Mopti/Sévaré et le phénomène de jeunes à moto à Bargondaga qui jouent un rôle important dans la filière du poisson. Cependant, ces phénomènes d'origine sociale et économique peuvent aussi être porteurs de valeurs conflictuelles avec le milieu traditionnel.

Dynamique urbaine et la situation institutionnelle et administrative

Barbé se présente différemment de Bargondaga en ce qui concerne la situation

institutionnelle. Barbé n'aurait aucun lien ni institutionnel, ni administratif avec le centre urbain, ayant préféré se joindre à une commune rurale, celle de Sokoura. La commune urbaine de Mopti constitue ainsi un écran entre Barbé et le siège de sa commune, l'écartelant entre ses relations économiques et ses rapports administratifs.

Bargondaga est, par contre, entièrement dévoré par le centre urbain. Ses fonctions administratives et ses relations institutionnelles sont liquifiées dans celles du centre urbain même si ses fonctions économiques continuent à jouer.

La différence entre Barbé et Bargondaga, du point de vue administratif et institutionnel, est que Barbé a encore des marges de liberté et des possibilités de négociations, alors que ces possibilités sont réduites pour Bargondaga qui jouerait en plus de ses fonctions économiques, le rôle d'un clientisme politique du centre urbain Mopti/Sévaré.

En définitive, ces deux villages présentent deux caractéristiques essentielles du péri urbain: Barbé, un village historique, pris dans un entrelacs de relations sociales et économiques, quelque peu suffisant d'un point de vue de la production s'est vu petit à petit transformé en péri urbain d'un village riverain devenu centre urbain. Par contre, Bargondaga est créé de toutes pièces, sans histoire au départ, elle se construit un corps économique qui lui vaut d'être ?dévoré? d'un point de vue institutionnel et administratif.

L'action de la ville sur ces deux sites est évidente même si elle n'a pas le même ton pour l'un et pour l'autre, même si elle présente un goût à la fois succulent (les potentialités) et amer (les contraintes) pour les deux. Les potentialités portent sur la proximité du marché, marché des produits comme celui du travail. Ceci implique non seulement un développement tant quantitatif que qualitatif des activités de production dans l'espace du péri urbain mais aussi la qualification de travailleurs de plus en plus nombreux. Ces potentialités se traduisent aussi par la modernisation des instruments de production et l'organisation des producteurs comme en témoigne le nombre des organisations socio professionnelles.

A côté de ces aspects relatifs à la production, on peut également noter l'accessibilité des structures comme centres de santé et écoles, qu'elles soient bâties dans l'espace du péri urbain ou qu'elles soient dans la ville voisine. Un autre aspect, et non des moindres, est l'ouverture d'esprit qu'acquiert l'habitant du péri urbain, esprit qui développe chez lui le sens et la maîtrise des négociations tant sur le plan administratif que celui des affaires : la filière poisson à Bargondaga comme le trafic des produits forestiers à Barbé sont le fait des purs produits du péri urbain.

Cependant, comme toutes roses, celles-ci aussi ont leurs épines. L'invasion de leurs terres par le centre urbain peut réduire les habitants du péri urbain soit dans un rôle second au niveau du processus de production, soit les évincer purement du processus en les jetant sur un marché de travail auquel ils ne sont pas préparés.

Certains attitudes et comportements, tels le banditisme, la consommation des stupéfiants et la délinquance peuvent survenir et se développer dans le péri urbain au contact des centres urbains. Le centre urbain défait le tissu social et économique du péri urbain sans que sa reconstruction puisse résorber et corriger tous les dégâts commis : plus de frénésie dans les activités de survie, plus de monétarisation dans la production comme dans les rapports sociaux - donc plus de stress. Sans compter les autres nuisances physiques (déchets) et

sonores (bruit). Mais qu'à cela ne tienne : c'est peut être le coût à payer avant de pouvoir maîtriser le processus de son propre développement. Il ne reste plus qu'à essayer de maîtriser ce coût économique et social.

Ouvrages Consultés

- Bagayoko, Ahmadou (1989). La spéculation foncière sur la rive droite du fleuve Niger à Bamako: apparition et extension des quartiers sous intégrés. *Mémoire de Géog.* DER Hist et Géo, ENSUP 75p.
- Bertrand, Monique (1994). La question foncière dans les villes du Mali - code au répertoire du CCF : REF -M-333-3BERT.
- Bertrand, Monique (1990). Question foncières et villes secondaires au Mali: les communes méridionales de Sikasso, Koutiala et Bougouni. Thèse de Doctorat, Université Paris X, 667p
- Barry, Diallo Combel (1983). L'appropriation urbaine des espaces agricoles dans le District de Bamako. *Mémoire de Géogr.* DER Hist. & Géo. ENSUP 68p.
- Bouare, Korotoumou Doumbia (1996). Décentralisation et gestion de l'espace urbain du district de Bamako. *Mémoire ENSUP.*
- Brock, Karen; Coulibaly, N'golo (1999). Sustainability amidst diversity: options for rural households in Mali, IDS, (U. of Sussex, Brighton) UK, IER (Bamako, Mali), IIED (Edimbourg) UK
- Birley, M.H.; Lock, K. (1998). Health and peri urban natural resource reduction. *Environment and Urbanization*, vol 10, n°1
- Camacho, Martine (1986). Les poubelles de la survie. La décharge municipale de Tanararive, L'Harmattan, Paris.
- Cisse, S. t O.B. BA (1990). Systèmes de production rurales en 5e région et le cercle de Niafunké, ESPR, Rapport d'Etape (42p.)
- Chant, Sylvia (1998). Households, gender and rural-urban migration: reflections on linkages and considerations for policy. *Environment and Urbanisation* vol 10, n°1.
- Chauvin, M.; B. Cisse (1998). Le maraîchage péri urbain de Mopti (70 pp.).
- Coulibaly, K (1996). Contribution de l'étude de la tomate dans le périmètre urbain De Bamako. *Mémoire de fin d'étude*, IPR Katibougou, Mali p.47.
- Coulibaly, Salif et al. (1996). Enquête démographique et de santé au Mali (1995-1996).
- De Ley, Brigitte (1999) La Situation des filles domestiques à Sévaré et Mopti. DRAS, SCF UK, UNICEF, 1999.
- Debrah, S. et al (1990). Acquisition et consommation du lait et des produits laitiers à Bamako. M.E.E/INRZFN/CIPEA C.T.
- Diarra, Toumani (1991). Le point de l'évolution des concessions rurales autour de Bamako. *Mémoire de géo.*, DER Hist & Géo., ENSUP 45p.
- Dembele, Harouna (1995). Les problèmes posés par le droit coutumier foncier face à l'aménagement du District de BKO par les pouvoirs public. I.S.H, BKO.
- ESSOR, N°14273 du 9 Août 2000. Dialakorodji: les conflits à double - face, p.3.
- Fall, A.S.(1998). Migrants, long-distance relationships and social networks in Dakar. *Environment & Urbanization*, vol 10, n°1, avril '98.
- Geffray, C. (1989). Les hommes au travail, les femmes au grenier la société makluwa des années trente à 1956. *Cahier Sciences Humaines* Vol.25-n°3 1989.
- GRAD/IIED (1998). Etude MARP du site de Bargondaga (Rapport interne).

- GRAD/IIED (1998). Rapport de l'atelier de planification de l'étude sur les interactions entre milieux urbain et rural au Mali. Potentialités et conflits dans les zones péri-urbaines (Rapport interne).
- GRAD/IIED (1999). Etude MARP du site de Dialakorodji (Rapport interne).
- GRAD/IIED (1999). Interactions entre milieux urbain et rural au Mali: potentialités et Conflits dans le périurbain. Analyse du site de Baguineda. (Rapport interne)
- GRAD/IIED (1999). Compte rendu des ateliers de restitution et d'échange. Programme de Recherche milieux rural/urbain. (Rapport interne).
- GRAD/IIED (1999). Interactions entre milieux urbain et rural au Mali. Potentialités et Conflits dans le péri-urbain. Analyse du site de Barbé. (Rapport interne).
- GRAD/IIED (2000). Rapport sur Dialakorodji complément de recherche d'informations qualitatives. (Rapport interne).
- GRAD/IIED (2000). Interactions entre milieux urbain et rural au Mali: potentialités et conflits dans les zones périurbaines. Etude qualitative complémentaire et étude de la filière maraîchage dans le site de Barbé (Rapport interne).
- GRAD/IIED (2000). Rapport sur Barbé: complément de recherche d'information qualitatives. (Rapport interne).
- GRAD/IIED (2000). La filière des produits de la pêche à Bargondaga. "Djuegue Nafu Siro Sira" document de synthèse. (Rapport interne).
- GRAD/IIED (2000). Approche quantitative des sites péri-urbains de Dialakorodji, Baguineda, Bargondaga et Barbé. (Rapport interne).
- Inspection du Travail et des Lois Liste des établissements et effectifs des travailleurs de la 5^e Région DRAS, (1990).
- Hill, A.G. Ed. (1985). Population, health and nutrition in the Sahel: issues in the welfare of selected west African communities. K.P.I., London Boston, Melbourne & Henluy.
- INRZFH/ORSTOM (1988). Enquête statistique auprès des pêcheurs. Premiers résultat, Juin 1988.
- Kessler, Denis et P.A. Ulmo, ed. (1985). Epargne et développement economica, Paris.
- Kamete, Amin Y. (1998). Interlocking livelihoods: farms and small towns in Zimbabwe. *Environment and Urbanization*, vol 10 number 1, april '98.
- Kruger, F. (1998). Taking advantages of rural assets as a coping strategy for the urban poor: the case of rural - urban interrelations in Botswana. *Environment and Urbanization*, vol 10, n°1, april 98.
- Kelly P.F. (1998). The politics of urban-rural relations: land use conversion in the Philippines. *Environment and Urbanization*, vol, n°1, april 98.
- Lebris, Emile et al (1991). L'appropriation de la terre en Afrique noire, norme d'analyse, de décision et de gestion foncière. Ed. Karthala, Paris.
- Maharraux, Alain (1986). L'industrie au Mali. Edition L'Harmattan, Paris.
- Ministère Chargé du Développement Rural (1984) INRZFH. Les ressources terrestres au Mali: La région de Mopti. INRZFH séminaire de diffusion des résultats du PIRT PIRT, publ. N°0011, Mai 1984.
- Ministère de l'Environnement l'Elevage (1990) INRZFH. Etude des aspects zootechniques de la et de l'élevage (1990). Production INRZFH, laitière autour de Bamako.
- Monteil, Charles (1971). Une cité soudanaise, Djenné, métropole du delta central du Niger. Ed. Antropos, Paris, I.I.A., Londres.
- Loi n°96-05 du 4 nov. 1996 portant sur constitution de communes rurales en République du Mali.
- Traoré, Mamadou I. (1987). L'orientation de la politique de gestion des terres et le projet de

- code domanial & foncier mémoire ENA/BKO.
- Traoré, Issaka (1986). Problème d'application du droit foncier dans le district de Bamako, mémoire ENA.
- Traoré, Adama Moussa (1995). Les enjeux de la gestion de l'espace dans la zone de Manantali: réalités et perspectives. Thèse de doctorat, ISFRA, BKO, 256p.
- Mdre (1995). Base de données statistiques pour l'analyse de la sous filière maraîchage péri urbain, enquête maraîchage District de Bamako, Sept-Oct. 95. Cellule de Planification et de Statistiques.
- Ministère de L'Economie, du Plan et de l'Intégration DNSI (1998). Recensement général de la population et de l'habitat, Avril, 1998, résultat provisoire.
- Ministère du Plan Recensement Général de la Population et de DNSI, R. Mali. (1990). Recensement général de v.o.répertoire des villages, B.C. de recensement, Janvier, 1990.
- Ministère du Plan, DNSI (1987). Recensement général de la population et de l'habitat. Résultats provisoires, Juillet 1987
- Ministère du Plan, DNSI (1991). Enquête budget consommation (1988/1989), Analyses préliminaires, PNUD/PADEM, Mars 1991, Banque Mondiale/DSA
- Ministère du Plan (1991). Enquête budget consommation (1988-1989). Résultat PNUD/PADEM Banque Mondiale/DSA, Mars 1991.
- Moustier, P et al (1999). Agriculture péri urbaine en Afrique SubSaharienne. Actes atelier international du 20 au 24 avril 1998, Montpellier, France.
- Plea Diatigui (1977). Le droit foncier et son application dans le phénomène d'extension de Bamako. Mémoire DER, Sciences Juridiques, ENA, 17p.
- Potts, D with Chris, Mutambirwa (1998). Basics are now a luxury: perceptions of structural adjustment's impact on rural & urban areas in Zimbabwe. *Environment & Urbanization*, vol 10, n°1, avril 98.
- Primature DNSI, avril 1994. Enquête budget-consommation, 1988/89, Volume 0 – Résultats Brut NUD/PADEM-81.
- Samake, Odiaba et al (1997). Diagnostic des activités maraîchères dans la Région de Mopti. Rapport de recherche, IER, 1997.
- Séméga, Mamadou Diané (1997). Possibilités et contraintes de la gestion rationnelle des ressources naturelles dans les zones à fortes pressions démographiques dans la région CMDT de Bougouni: le cas de Koumantou. Mémoire de Géo, DER Hist & Géo - 40p.
- Schwartz, A. Modernisation de l'agriculture et transformation des rapports sociaux de production chez les Ngam-Ngam et les Tchokossi du Nord Togo. L'impact du projet Namielé. *Cahier des Sciences Humaines*, Vol 25 n°3 - 1989
- Smit, Warren (1998). The rural linkages of urban households in Durban, South Africa. *Environment and Urbanization*, vol 10, n°1 April '98.
- Tacoli, Cecilia. Rural-urban interactions: a guide to the literature, in 'Beyond the rural-urban Divide', *Environment and Urbanization*, vol 10, n°1 April 98.
- Veeneklaas, al, 1990. Compétition pour des ressources limitées, le cas de la 5è Région du Mali. Rapport n°4, CABO/ESPR, 1990.
- Yeung, Y.M. et al (1986). Le rôle de la participation communautaire dans la prestation des services municipaux en Asie, IDRC
- Young, R.H. et al, (1986). Etude de marché pour les produits et les procédés alimentaires dans les pays en développement. Compte rendu d'un atelier tenu à Singapour, du 1^{er} au 4 avril, 1986, IDRC.